

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys du master Psychologie Clinique Intégrative de la Vulnérabilité (PCIV), les enseignants ci-dessous :

M1 :

- Elodie CHARBONNIER, Présidente
- Gaëtan BRIET
- Pauline TABUSSO
- Suppléant : Laura LEPAGE

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 28/10/2024

Président de l'université

Benoit ROIG